



RENTRÉE SCOLAIRE 2025 / 2026

Schoul Préizerdaul

3, Rue de l'École L-8606 Bettborn

E-mail : schoul@preizerdaul.lu

Rentrée des classes : lundi, 15 septembre 2025

Présidente du comité « Schoul Préizerdaul »	Nicole Huber Présence au bureau sur RV École primaire rez-de-chaussée Tél. 691 345 719 nicole.huber@education.lu
Direction de région Redange Région 13 74, Grand-Rue L-8510 Redange	Patrick Mergen Directeur Tél. 247-55840 administration.redange@men.lu

Calendrier des vacances et congés scolaires

L'année scolaire 2025/2026 commence lundi, le 15 septembre 2025
et finit mercredi, le 15 juillet 2026.

Le congé de la Toussaint commence le samedi 1er novembre 2025 et finit le dimanche 9 novembre 2025.

La fête de Saint Nicolas : 6 décembre 2025.

Les vacances de Noël commencent le samedi 20 décembre 2025 et finissent le dimanche 4 janvier 2026.

Le congé de Carnaval commence le samedi 14 février 2026 et finit le dimanche 22 février 2026.

Les vacances de Pâques commencent le samedi 28 mars 2026 et finissent le dimanche 12 avril 2026.

Jour férié légal : vendredi 1er mai 2026.

Jour férié légal pour l'Ascension : jeudi 14 mai 2026.

Le congé de la Pentecôte commence le samedi 23 mai 2026 et finit le dimanche 31 mai 2026.

Jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de S.A.R. le Grand-Duc : mardi 23 juin 2026.

Les vacances d'été commencent le jeudi 16 juillet 2026 et finissent le lundi 14 septembre 2026.

Veillez noter qu'aucune dispense ne sera accordée pour partir en vacances plus tôt ou en revenir plus tard !

Education précoce

PRECOCE

10, Rue de l'Église
L-8606 Bettborn

Horaire

Lundi

07.45 – 11.30 hrs
14.00 - 16.00 hrs

Mardi

07.45 – 11.30 hrs

Mercredi

07.45 – 11.30 hrs
14.00 – 16.00 hrs

Jedi

07.45 – 11.30 hrs

Vendredi

07.45 – 11.30 hrs
14.00 – 16.00 hrs



Enseignantes

Cathy Steichen / Tanja Schmitz

Institutrice / Chargée

Jill Van der Weken / Nathalie Messineo

Éducatrices diplômées

Tél. 23 62 03 334 / 691 248 402

E-mail: precoce@preizerdaul.lu



Spillschoul

Ecole préscolaire
16, Rue St. Roch
L-8614 Reimberg

Horaire

Lundi

07.50 – 11.35 hrs
13.55 – 15.55 hrs

Mardi

07.50 – 11.35 hrs

Mercredi

07.50 – 11.35 hrs
13.55 – 15.55 hrs

Jeudi

07.50 – 11.35 hrs

Vendredi

07.50 – 11.35 hrs
13.55 – 15.55 hrs



Enseignantes

Classe 1 A

Shari Schaus / Samantha Schoos

Institutrices

Tél. 691 248 614 / 23 62 03 28

E-mail: shari.schaus@education.lu
samantha.schoos@education.lu

Classe 1 B

Anne-Marie Weyland / Stéphanie Bildgen

Institutrices

Tél. 691 855 466

E-mail: anne-marie.weyland@education.lu
stephanie.bildgen@education.lu



Ecole primaire
3, Rue de l'École
L-8606 Bettborn

Horaire

Lundi

07.55 – 12.05 hrs
14.00 – 16.00 hrs

Mardi

07.55 – 12.05 hrs

Mercredi

07.55 – 12.05 hrs
14.00 – 16.00 hrs

Jeudi

07.55 – 12.05 hrs

Vendredi

07.55 – 12.05 hrs
14.00 – 16.00 hrs



Enseignants

Rez-de-chaussée, cycle 2.1 B :

Claire Salentiny

Institutrice

Tél. 266 299 303

E-mail: claire.salentiny@education.lu

1^{er} étage, cycle 2.1. A :

Mélissa Weyland

Institutrice

Tél. 266 299 307

E-mail: melissa.weyland@education.lu

1^{er} étage, cycle 2.2 :

Jan Lopes Henriques

Instituteur

Tél. 266 299 305

E-mail: jan.lopeshenriques@education.lu

Autre intervenante : Nancy Gasperini



Bâtiment PTT

8, Rue de la Mairie
L-8606 Bettborn



Horaire

Lundi

07.55 – 12.05 hrs
14.00 – 16.00 hrs

Mardi

07.55 – 12.05 hrs

Mercredi

07.55 – 12.05 hrs
14.00 – 16.00 hrs

Jeudi

07.55 – 12.05 hrs

Vendredi

07.55 – 12.05 hrs
14.00 – 16.00 hrs



Enseignantes

Rez-de-chaussée cycle 3.1 :

Vanessa Braun

Institutrice

Tél. 266 299 318

E-mail : vanessa.braun@education.lu

1^{er} étage, cycle 3.2 A :

Jil Cox

Institutrice

Tél. 266 299 319

E-mail : jil.cox@education.lu

2^{ème} étage, cycle 3.2 B :

Nicole Huber

Institutrice

Tél. 266 299 320

E-mail : nicole.huber@education.lu

Autres intervenants : Malou Boever /
Nancy Gasperini / Tania Goffinet /
Jean-Paul Sinner

Ecole primaire
3, Rue de l'École
L-8606 Bettborn

Horaire

Lundi

07.55 – 12.05 hrs
14.00 – 16.00 hrs

Mardi

07.55 – 12.05 hrs

Mercredi

07.55 – 12.05 hrs
14.00 – 16.00 hrs

Jeudi

07.55 – 12.05 hrs

Vendredi

07.55 – 12.05 hrs
14.00 – 16.00 hrs



Enseignants

Rez-de-chaussée, cycle 4.1 :

Mandy Boes

Institutrice

Tél. 266 299 302

E-mail : mandy.boes@education.lu

Rez-de-chaussée, cycle 4.2 A :

Nathalie Gremling

Institutrice

Jean-Paul Sinner

Instituteur

Tél. 266 299 301

E-mail : nathalie.gremling@education.lu
jean-paul.sinner@education.lu

Rez-de-chaussée, cycle 4.2 B :

Patrick Thill

Instituteur

Tél. 266 299 304

E-mail : patrick.thill@education.lu

**Autre intervenante : Malou Boever /
Tania Goffinet**



Autres intervenants

Claudine Peiffer, I-EBS

Institutrice spécialisée dans la scolarisation des enfants à besoins particuliers ou spécifiques

Tél. 266 299 308

E-mail : claudine.peiffer@education.lu

Michelle Ewertz / Julia Kirch, éducatrices ESEB, assistantes en classe

Comité d'école « Schoul Präizerdaul »

Nicole Huber

Présidente

Tél. 691 345 719 (sur rendez-vous)

E-mail : nicole.huber@education.lu

Autres membres:

Mandy Boes

Jil Cox

Jill Van der Weken

Mélissa Weyland

Représentants des parents d'élèves 2022-2025

Le renouvellement des représentants des parents d'élèves se fera par élection en octobre.

E-mail : eltrevertrieder@preizerdaul.lu



Eltrevertrieder
Schoul Präizerdaul

Transport scolaire

A ce sujet, nous tenons à rappeler les modalités du titre de transport qui prévoient que :

1. Lorsqu'un enfant trouble la tranquillité dans l'autobus par un comportement inadéquat, la 1^e case est perforée, marquée d'un paraphe ou d'un autre signe par le chauffeur de bus qui mène parallèlement une liste de contrôle. Ceci est un premier avertissement qui n'entraîne aucune suite.
2. Dans la suite, si la même situation se présente de manière répétée, la 2^e case est perforée. Dans ce cas, le collège échevinal mettra au courant les parents de l'élève en question.
3. Finalement, si, en dépit des deux avertissements précédents, le comportement de l'enfant ne s'améliore pas, le 3^e et dernier carré est marqué. Dans ce cas, la carte est immédiatement retirée et l'enfant est exclu du transport scolaire pour une durée à fixer par le collège échevinal et ceci en fonction de la gravité des faits reprochés.

Il est impératif que les élèves aient toujours leur titre de transport sur soi. Des contrôles périodiques seront effectués dans ce contexte. Les nouveaux élèves recevront leur carte d'accès au transport scolaire les premières semaines de classe.



Le collège échevinal vous prie de limiter vos déplacements en voiture privée vers l'école au strict minimum, afin de ne pas compromettre la sécurité des écoliers et de recourir d'avantage au bus scolaire respectivement au trajet à pied si possible, d'autant plus que les travaux de construction du nouveau complexe scolaire sont en pleine exécution, entraînant des perturbations surtout dans la rue de l'église.

L'accès à la cour d'école est barré à toute circulation, de même que l'utilisation de la voie réservée au bus scolaire est interdite !

Horaire Bus Scolaire Préizerdaul année scolaire 2025/2026 du lundi au vendredi

ALLER

ARRET	MATIN	APRES-MIDI
Horas	07.18	13.23
Pratz/rue de Folschette, n°45	07.20	13.25
Pratz/rue de Folschette, n°30	07.21	13.26
Pratz/Centre	07.22	13.27
Pratz/Boulangerie	07.24	13.29
Bettborn, Gemenge Plaz	07.25	13.30
Platen/ Kinnebësch	07.26	13.31
Platen/Kinnebësch Cité	07.28	13.33
Roudbaach	07.32	13.37
Platen/Arrêt	07.35	13.40
Platen/rue de la fontaine, no 32	07.37	13.42
Bettborn/Ecole	07.40	13.45
Bettborn/Monument Lucius	07.46	13.51
Reimberg/Ecole préscolaire	07.48	13.53
Bettborn/Ecole	07.53	13.58



Horaire Bus Scolaire Préizerdaul année scolaire 2025/2026 du lundi au vendredi

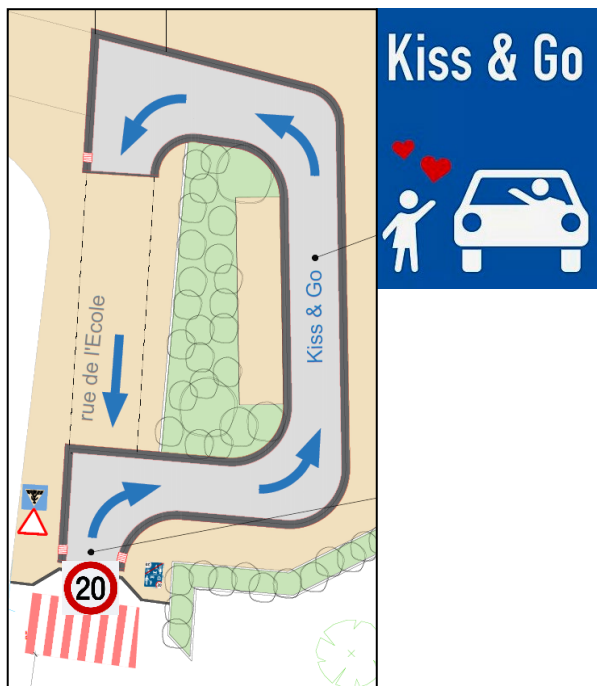
R E T O U R

ARRET ->>> RETOUR	MIDI (Préscolaire-Précoce)	MIDI (Primaire)	APRES-MIDI
Bettborn/Ecole	11.30		/
Reimberg/Préscolaire	11.35		15.55
Bettborn/Monument Lucius	11.38		15.57
Bettborn/Ecole	11.41 (possibilité d'accueil pour enfants préscolaire et précoce jusqu'à 12.12)		16.00 départ 16.07
Bettborn, Gemenge Plaz	11.45		16.08
Platen/ Kinnebësch	11.46		16.09
Platen/Kinnebësch Cité	11.48		16.11
Roudbaach	11.52		16.15
Platen/Arrêt	11.55		16.18
Platen/rue de la fontaine, no 32	11.57		16.20
Pratz/Boulangerie	12.00		
Pratz/Centre	12.02		
Pratz/rue de Folschette, n°30	12.03		
Pratz/rue de Folschette, n°45	12.04		
Horas	12.06		
Bettborn/Ecole		12.12	
Bettborn, Gemenge Plaz		12.13	
Platen/ Kinnebësch		12.14	
Platen/Kinnebësch Cité		12.16	
Roudbaach		12.20	
Platen/Arrêt		12.23	
Platen/rue de la fontaine, no 32		12.25	
Bettborn/Monument Lucius		12.27	16.22
Reimberg/Ecole préscolaire		12.30	16.25
Pratz/Boulangerie		12.34	16.29
Pratz/Centre		12.36	16.31
Pratz/rue de Folschette, n°30		12.37	16.32
Pratz/rue de Folschette, n°45		12.38	16.33
Horas		12.40	16.35

« Shared space »

Nous vous prions de bien vouloir respecter les consignes suivantes pour garantir un fonctionnement optimal de la zone de rencontre « shared space » dans le respect de tous les usagers, c'est-à-dire enfants/piétons, cyclistes et automobilistes. Tous les utilisateurs y ont les mêmes droits.

- La limitation de la vitesse de circulation est fixée à 20 km/h
- Suivez la direction indiquée par des flèches afin de déposer les enfants → **kiss & go**
- Stationnement autorisé uniquement sur les places identifiées comme telles
- Dans la mesure du possible, utilisez le bus scolaire
- Respectez les plantations s.v.p.



Fir een optimale Fonctionnement vun dem "shared space" ze garantéieren, biede mir iech follgend Consignen ze respektéieren. All Benotzer (Foussgänger, Vélosfuerer, Autofuerer) huet déi selwecht Rechter a Pflichten.

- D'Vitesse ass op 20 km/h limitéiert.
- Halt iech w.e.g. beim fueren un d'Direktioun déi duerch Feiler markéiert ass → **kiss & go**
- D'Stationéieren ass ausschliisslech op den duerfir gezeechente Plazen erlaabt.
- Benotzt wa méiglech w.e.g. de Schoulbus.
- Respektéiert w.e.g. d'Gréngflächen.

Surveillance Schoulhaff

Fir eng besser Surveillance virun de Coursen ze garantéieren, biede mir d'Elteren ausserhalb vum Haff ze bleiwen. Natierlech kënt Dir är Kanner bis bei den Haff begleeden oder e puer Wierder mat engem Enseignant schwätzen. Wann Dir lech awer nach mat aneren Elteren ënnerhale wëllt, da maacht dat w.e.g. ausserhalb vum Schoulhaff.

Während dem Schoulhoraire ginn d'Kanner vum Léierpersonal iwuerwaacht no folgendem Surveillanceplang:

- ❖ Moies viru Schoulufank vu 7.40 bis 7.55 Auer
- ❖ Mëttes viru Schoulufank vun 13.45 bis 14.00 Auer
- ❖ An de Pausen
- ❖ Moies a mëttes no Schoulschluss bis all Kanner d'Schoulgebai verlooss hunn, de Bus geholl hunn, an d'Maison Relais, respektiv heem gaange sinn oder vun den Elteren ofgeholl gi sinn.



Afin de garantir une surveillance optimale avant le début des cours, nous prions les parents de rester en dehors de la cour de l'école. Vous pouvez bien sûr accompagner vos enfants jusqu'à l'enceinte de la cour et/ou échanger quelques mots avec un enseignant. Pour tout autre discours avec des parents d'élèves, restez s.v.pl. en dehors de la cour de l'école.

Pendant les horaires scolaires les enfants sont surveillés suivant le plan de surveillance suivant :

- ❖ Le matin avant le début des classes de 7.40 à 7.55 heures
- ❖ L'après-midi avant le début des classes de 13.45 à 14.00 heures
- ❖ Pendant les récréations
- ❖ Après la fin des cours jusqu'au départ de tous les enfants, soit départ avec le bus scolaire, accueil dans la maison relais, respectivement rentrés à pied ou récupérés par les parents.



Ich schaue nach links, rechts, und nochmal nach links bevor ich eine Straße überquere.



Je regarde à gauche, à droite, et encore une fois à gauche avant de traverser une route.



I check the left, right, and again the left side of the road before crossing it.



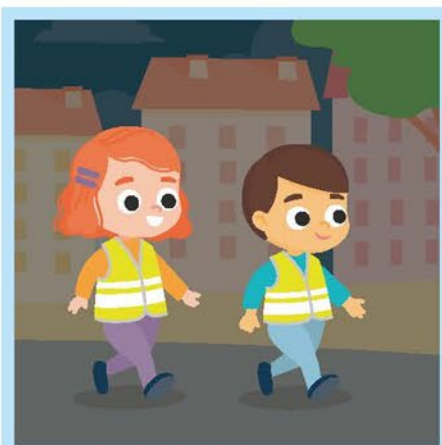
Ich überquere die Straße nur auf dem Fußgängerstreifen und wenn die Ampel grün zeigt.



Je traverse la route uniquement au passage pour piétons et lorsque les feux sont verts.



I only cross the road on a crosswalk and when the traffic lights are green.



Wenn es dunkel ist, trage ich helle oder bunte Kleidung, damit man mich sieht.



Lorsqu'il fait nuit, je porte des vêtements clairs et colorés pour qu'on me voie.



In darkness, I wear bright and colourful clothes, so that others can see me.



Schwammplang

Calendrier de la natation 2025/2026

2025	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
septembre															A	A	A	A	A			B	B	B	B	B			A	A	/	
octobre	A	A	A			B	B	B	B	B			A	A	A	A	A			B	B	B	B	B			A	A	A	A	A	
novembre	F									B	B	B	B	B			A	A	A	A	A			B	B	B	B	B			/	
décembre	A	A	A	A	A			B	B	B	B	B			A	A	A	A	A						F	F						
2026	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
janvier	F				B	B	B	B	B			A	A	A	A	A			B	B	B	B	B			A	A	A	A	A		
février		B	B	B	B	B			A	A	A	A	A										B	B	B	B	B		/	/	/	
mars		A	A	A	A	A			B	B	B	B	B			A	A	A	A	A			B	B	B	B	B					
avril						F								A	A	A	A	A			B	B	B	B	B			A	A	A	A	/
mai	F			B	B	B	B	B	F		A	A	A	F	A			B	B	B	B	B			F							
juin	A	A	A	A	A			B	B	B	B	B			A	A	A	A	A			B	F	B	B	B			A	A	/	
juillet	A	A	A			B	B	B	B	B			A	A	A																	



congés et vacances scolaires



dimanches

F

jours fériés (Feiertage)



samedis



Maison Relais

Maison relais
4, rue de la Mairie
L-8606 Bettborn

Horaire

Lundi – vendredi
(Accueil matinal)
06h30 - 07h50.

Accueil lundi - vendredi
Entre 11h30 et 18h30.

Chargé de direction :

Patrick Antony

Éducateur diplômé

Tél. : 266 299 230

E-mail : pantony@preizerdaul.lu

→ Pour toute entrevue, veuillez contacter le chargé de direction pour fixer un rendez-vous.

Chargé de direction adjoint :

Patrick Zigrand

Éducateur diplômé

Tél. : 266 299 230

E-mail : pzigrand@preizerdaul.lu

Autre numéro utile :

Conférence 266 299 240



Personnel socio-éducatif :

Sabrina Ancèle, éducatrice diplômée

Géraldine Lagodny, éducatrice diplômée

Elodie Leblanc, éducatrice diplômée

Silvia Mileto, éducatrice diplômée

Lony Muller, éducatrice diplômée

Aline Pierozzi, éducatrice diplômée

Laurence Rommes, éducatrice diplômée

Léini Dondelinger, aide-éducatrice

Malgorzata Freselle-Krakowiak, aide-éducatrice

Carole Goelff-Schmit, aide-éducatrice

Arlette Hoffmann, aide-éducatrice

Alexandria Mirizzi-Saldana, aide-éducatrice

Ermana Mujkic, aide-éducatrice

Manuela Thilmany, aide-éducatrice

Luc Arendt, cuisinier

Mariëtte Den Hollander, cuisinière

Nicole Liltz, aide-cuisinière



Numéros importants si vous emmenez ou reprenez vos enfants à la maison relais :

- ❖ Composez le 266 299 **200** pour l'**accueil matinal** (06h30-07h50) pour tous les enfants
- ❖ Composez le 266 299 **200** pour les enfants du **cycle 1** (précoce et préscolaire)
- ❖ Composez le 266 299 **210** pour les enfants des **cycles 2-4** (1.-6. année primaire)

Pour toute modification respectivement annulation d'une inscription avant 08.30 hrs du même jour appelez le

- ❖ **266 299 230** (chargé de direction) ou **266 299 240** (bureau éducateurs) ou par mail avant 11.00h maison.relais@preizerdaul.lu
Passé ce délai, votre réservation sera dorénavant facturée.
- ❖ **L'après-midi** appelez le **266 299 200** pour le groupe du cycle 1 et le **266 299 210** pour les groupes des cycles 2-4
- ❖ **Jours de fermeture de la maison relais :**
Le *28 novembre 2025* à partir de 16.00h (marché de Noël)
Jours fériés de fin d'année : du *24 décembre 2025* à partir de 16.00h au *2 janvier 2026 inclus*.
- ❖ **Congé en été :** du *03 août au 14 août 2026 inclus*.

Infos pratiques :

Les parents désirant profiter des structures d'accueil et n'ayant pas encore adhéré au système des chèques services devront obligatoirement passer au bureau de la population munis de leur bulletin d'impôt le plus récent pour se voir remettre leur carte d'accès.

Inscription prioritaire pour les enfants dont les parents exercent tous les deux une activité professionnelle à plein temps, respectivement dont le seul parent exerce une activité professionnelle.

Ceci nous permettra de garder une certaine réserve de places nécessaires pour répondre à vos besoins urgents et imprévus.

LINKS, RECHTS, LINKS...

- Ich gehe immer auf der sicheren Seite des Bürgersteigs, weit weg von der Straße.
- Ich überquere die Straße am Fußgängerstreifen: bei Rot bleibe ich stehen, bei Grün darf ich gehen, doch trotzdem bleibe ich achtsam. Sind keine Ampeln vorhanden, schaue ich nach links, nach rechts und nochmal nach links bevor ich die Straße überquere.
- Ist kein Fußgängerstreifen vorhanden, bleibe ich dort stehen, wo die Straße überschaubar ist und die Autofahrer mich sehen können. Danach links, rechts, links...



ELTERN GEHEN MIT GUTEM BEISPIEL VORAN!

- Erklären Sie Ihren Kindern die wesentlichen Verkehrsregeln.
- Machen Sie Ihre Kinder auf die Gefahren der Straße aufmerksam.
- Gehen Sie den Schulweg mehrmals gemeinsam ab.
- Beachten auch Sie die Verkehrsregeln: halten Sie nicht mit dem Wagen auf dem Fußgängerstreifen oder auf dem Bürgersteig!
- Lassen Sie Ihr Kind nur zur Seite des Bürgersteigs aus dem Auto ein- und aussteigen.

ICH BIN SICHTBAR!

Damit mich die Autofahrer im Dunkeln besser sehen,

- trage ich helle Kleidung,
- klebe ich reflektierende Bänder auf meine Kleidung und auf meine Schultasche,
- ziehe ich eine Sicherheitsweste über.

SICHERHEITSGURT UND KINDERSITZ!

Auch für die kurzen Fahrten!

- Im Auto muss man immer angeschnallt sein, entweder mit dem Gurt oder im Kindersitz.
- Ein 3- bis 17-jähriges Kind, welches noch keine 150 cm groß ist, muss in einem für seine Größe und seinem Gewicht entsprechenden Kindersitz oder einer Sitzerrhöhung Platz nehmen.



Erhöhte Vorsicht zum Schulanfang

Vor allem Kleinkinder kennen die Gefahren im Straßenverkehr nicht und sind aufgrund ihrer Größe weniger sichtbar für den Autofahrer. Zudem können sie zum Schulanfang aufgeregter sein und daher die wesentlichen Verkehrsregeln vergessen.

Zusätzliche Vorsicht ist daher seitens aller Verkehrsteilnehmer gefragt:

- Seien Sie achtsam und passen Sie auf Kleinkinder auf.
- Passen Sie Ihre Geschwindigkeit in der Nähe von Schulen an.



GAUCHE, DROITE, GAUCHE ...

- Je marche toujours du côté sûr du trottoir, loin des voitures.
- Je traverse la rue au passage pour piétons en veillant aux feux de circulation : rouge je dois m'arrêter, vert je peux marcher mais je reste attentif. S'il n'y a pas de feux de circulation, je regarde à gauche, à droite et encore une fois à gauche avant de traverser la rue.
- S'il n'y a pas de passage pour piétons, j'attends au bord de la chaussée dans un endroit où je vois bien la chaussée et où les automobilistes m'aperçoivent également. Ensuite gauche, droite, gauche...



LES PARENTS DONNENT L'EXEMPLE !

- Expliquez à votre/vos enfant(s) les règles élémentaires de la circulation.
- Sensibilisez votre/vos enfant(s) aux dangers de la route.
- Parcourez plusieurs fois le chemin de l'école ensemble.
- Respectez vous-même les règles du Code de la route : ne stationnez pas sur les passages pour piétons ou sur le trottoir.
- Faites en sorte que votre enfant monte et descende toujours de la voiture du côté du trottoir.

JE SUIS VISIBLE !

Pour que les automobilistes m'aperçoivent plus facilement dans le noir, je porte :

- des vêtements clairs,
- des bandes réfléchissantes sur mes vêtements et sur mon cartable,
- un gilet de sécurité.

CEINTURE DE SÉCURITÉ ET SIÈGE POUR ENFANTS !

Même pour des trajets courts !

- En voiture, il faut toujours être attaché, soit avec la ceinture, soit dans le siège pour enfants.
- Un enfant âgé entre 3 et 17 ans accomplis dont la taille n'atteint pas 150 cm, doit prendre place dans un siège pour enfants ou un rehausseur qui correspond à sa taille et son poids.

Vigilance accrue lors de la rentrée des classes

Surtout les enfants plus jeunes ne se rendent pas encore compte des dangers de la route et sont moins visibles à cause de leur petite taille. S'y ajoute une certaine agitation lors de la rentrée scolaire qui peut leur faire oublier les règles élémentaires de la circulation. Une attention particulière est donc requise de la part de tous les usagers de la route :

- Soyez attentif et faites attention aux enfants.
- Adaptez votre vitesse aux abords des écoles.

